

[Text]

Second, the provision for seizure would be applied only in the context of obtaining evidence for a prosecution.

Third, the provision for destruction simply creates an option for disposing of something abandoned by its owner or placed in government possession by court order.

Fourth, these are standard provisions, to be found in other federal legislation, for example the Consumer Packaging and Labelling Act, the Canada Agricultural Products Act, and the Textile Labelling Act, just as with evidence being used by the government at present. They have also been reviewed by the Department of Justice for consistency with the Charter of Rights and Freedoms.

So I think it's evident the seizure and destruction sections of Bill C-41, as explained, are clarified.

As for import for own use, I indicated the proposed act will not apply to individuals importing products for their own use. While this could be regarded as a loophole, we consciously decided not to extend our compliance program to every Canadian returning from a trip outside the country. Aside from the heavy demands this would place on the program, we simply did not consider it necessary.

• 1845

Our information programs will help people realize that it is often to their economic advantage to purchase more energy efficient products. Furthermore, the likelihood of this being a problem would be reduced to the extent that our regulations are in harmony with American regulatory practices, even though I appreciate these are not all imports from America. You can also run into electrical issues relating to different voltage, and often they control purchases more than even these regulations might control them.

As I noted, the first products to become subject to federal energy efficiency regulations will likely be drawn from the list of products covered in the United States.

When Mr. Kilgour, who hails from Winnipeg, made his comments they prompted one of the columnists, Mr. Fred Cleverly, whom some of us know quite well, to write an article, and he had me with border police checking every toaster and every iron coming across the border. I just want to mention to members that their criticisms were such that I had to take note of them, whether hearing them in the House or reading them in my local newspaper.

Was the scope too wide? One topic you may hear discussed by witnesses is the scope of the legislation. Some may argue that the term "energy-using product" is too broad. To assist you in your rethinking in this regard, I want to note that Ontario's legislation appears to have comparable scope, as may the legislation of other provinces, depending upon how you or we interpret the words, "like appliance and device". In looking ahead, the products for which testing

[Translation]

Une saisie ne pourrait être effectuée que pour l'obtention de preuves aux fins de poursuites judiciaires.

Les produits dont on pourrait disposer se limitent à ceux abandonnés par leur propriétaire ou confiés au gouvernement par ordonnance de la cour.

Il s'agit de dispositions types qu'on retrouve dans d'autres lois fédérales, comme la Loi sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation, la Loi sur les produits agricoles au Canada et la Loi sur l'étiquetage des textiles. Elles ont été examinées par le ministère de la Justice dans le but de s'assurer qu'elles n'allaient pas à l'encontre de la Charte des droits et libertés.

J'estime donc non fondées les critiques dirigées contre les articles du projet de loi C-41 se rapportant à la saisie et à la disposition.

Comme je l'ai mentionné, la loi ne visera pas les personnes qui importent des produits pour leur utilisation personnelle. Bien que cela puisse être perçu comme une échappatoire, nous avons décidé—en toute connaissance de cause—de ne pas étendre notre programme à tous les Canadiens revenant d'un voyage à l'extérieur du pays. En plus des exigences élevées que cela imposerait au programme, il s'agirait là, à notre avis, d'une mesure inutile.

Nos programmes d'information aideront les gens à comprendre qu'il est souvent économiquement avantageux de se procurer des produits à haut rendement énergétique. En outre, les probabilités que cela fasse problème seront réduites en proportion du degré d'harmonie que nous arriverons à créer avec les normes américaines. Je reconnais cependant que les produits importés ne viennent pas tous des États-Unis. Le problème de la tension électrique, qui se pose aussi parfois, est souvent plus déterminant que les règlements.

Comme je l'ai dit, les premiers produits qui seront soumis aux règlements fédéraux en matière d'efficacité énergétique seront probablement tirés de la liste des produits déjà réglementés aux États-Unis.

Les remarques de M. Kilgour, qui vient de Winnipeg, ont incité un journaliste que certains d'entre nous connaissent bien, M. Fred Cleverly, à prétendre dans un article que j'allais aider les douaniers à inspecter tous les grille-pain et les fers à repasser importés des États-Unis. J'ai dû tenir compte de ces critiques formulées à la Chambre ou dans les journaux.

La portée de la loi est-elle trop vaste? La portée de la loi constituera peut-être un des thèmes abordés par les témoins. Il se peut que certains soutiennent que l'expression «matériels consommateurs d'énergie» est trop vague. Pour vous aider dans votre réflexion sur cette question, je vous ferai remarquer que la loi ontarienne semble avoir une portée comparable—tout comme celles des autres provinces, tout dépendant de votre interprétation de mots tels que